

UN LIBRARY

MAY 10 1977



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/12326
9 mai 1977

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 18 AVRIL 1977, ADRESSEE PAR LE SECRETAIRE
GENERAL AU GOUVERNEMENT DE TOUS LES ETATS MEMBRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET MEMBRES DES INSTITUTIONS
SPECIALISEES

J'ai l'honneur de me référer à ma note PO 230 BOTS (1) du 4 février 1977 par laquelle je vous ai fait parvenir le texte de la résolution 403 (1977) du Conseil de sécurité, en date du 14 janvier 1977, concernant l'assistance au Botswana.

Vous vous souviendrez que le Conseil de sécurité a reconnu les difficultés économiques particulières auxquelles se heurte le Botswana par suite de la nécessité de détourner des fonds de projets de développement, pour des raisons de sécurité, et a accepté l'invitation du Gouvernement du Botswana à envoyer une mission évaluer les ressources dont a besoin le Botswana, en vue de l'organisation d'un programme international d'assistance financière et autre.

Je tiens à vous informer que la Mission que j'ai envoyée au Botswana en février a terminé ses travaux et présenté son rapport. La Mission a pu se faire une idée des effets du détournement des ressources de projets de développement prévus, pour des raisons de sécurité, et évaluer le volume de l'assistance financière, technique et matérielle dont le pays aura besoin pour mener à bien ses projets de développement prévus. Des renseignements détaillés à ce sujet figurent dans le rapport de la Mission (S/12307)^x, dont vous trouverez un exemplaire ci-joint.

La Mission a évalué soigneusement le montant des ressources qui, pour des raisons de sécurité, aurait probablement à être détourné de projets de développement au cours des trois premières années du nouveau plan de développement national du Botswana, qui va de 1976 à 1981. Le chiffre auquel elle est parvenue est d'environ 28 millions de dollars. La Mission considère que l'aide compensatoire la plus utile que pourrait offrir la communauté internationale au Gouvernement du Botswana serait une assistance financière de caractère général.

^x Ce rapport n'est pas reproduit dans le présent document.

Toutefois, s'il n'était pas possible d'obtenir de quoi couvrir la totalité des 28 millions de dollars, une fraction substantielle de ce montant pourrait être fournie au titre de projets particuliers.

Outre qu'elle a étudié les aspects de la situation qui concernent le détournement des ressources, la Mission a également examiné dans quelle mesure les problèmes de sécurité font que le Botswana devra entreprendre de nouveaux projets pour sauvegarder le développement général du pays. La Mission a identifié dans cette optique 11 projets, neuf qui sont entièrement nouveaux et deux qui figurent déjà dans le Plan de développement national, et dont l'exécution demanderait maintenant à être accélérée. Le coût total de ces 11 projets serait de 25,5 millions de dollars.

Il semble donc que le montant total dont le Botswana aura besoin pour pouvoir continuer à assurer son développement normal, comme l'envisage la résolution 403 (1977), sera de 53,5 millions de dollars au cours des trois prochaines années.

Le Gouvernement du Botswana comprend la nécessité d'une action coordonnée à la fois pour la recherche d'une assistance internationale et pour l'utilisation de l'assistance aux fins de l'exécution des programmes proposés. J'ai chargé M. Abdulrahim Abby Farah, sous-secrétaire général aux questions politiques spéciales, de coordonner au Siège l'action des organismes des Nations Unies. Son bureau travaillera en coopération étroite avec le Gouvernement du Botswana et centralisera les renseignements sur tous les aspects du programme d'assistance. En outre, il tiendra un état des besoins du Botswana et des offres d'assistance reçues ou annoncées.

Le Gouvernement du Botswana m'a fait savoir qu'il sera heureux d'accueillir toute assistance, bilatérale et multilatérale, qui pourra lui être fournie pour l'aider à maintenir le dynamisme du développement du pays en ces moments difficiles. Un compte spécial a été ouvert au Siège à l'intention des donateurs qui souhaiteraient faire parvenir leur contribution au Botswana par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies.

J'ai confiance que tous les Etats porteront de toute urgence leur attention sur cette question et répondront de manière positive à l'appel du Conseil de sécurité en fournissant au Botswana l'aide financière et matérielle dont il a un besoin si pressant. Je suis convaincu que votre gouvernement sera en mesure d'offrir une assistance substantielle à cette fin.

Le Secrétaire général,
(Signé) Kurt WALDHEIM
